

CAHIERS DU PATRIMOINE
INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

LE HAVRE

La demeure urbaine
1517-2017



Communiqué

Pour la première fois, un ouvrage nous livre **un panorama inédit et complet de l'habitat havrais sur 500 ans, depuis l'origine de la ville jusqu'en 2017**. Sa parution coïncide avec la fin des manifestations du 500^e anniversaire de la fondation du Havre par François Ier le 6 octobre 1517.

Dès le 16^e siècle, Le Havre ne pense qu'à la mer... les négociants, tout entiers vers le large et les îles, ne soignent pas leurs demeures. Les maisons de commerce sont construites sans prétention. L'utile l'emporte sur le décor et le faste, aux antipodes de l'hôtel particulier parisien de l'époque.

A partir de 1852, Le Havre naît une deuxième fois. Après la destruction des remparts, l'habitat s'étend jusqu'au pied de la falaise du pays de Caux au Nord et la vallée de la Lézarde à l'Est. C'est aussi l'amorce de la séparation entre le port et la ville, et le développement de Sainte-Adresse, le « Nice havrais » à vocation balnéaire, qui devient un lieu de villégiature réputé.

Après les bombardements de 1944 qui détruisent les « villes neuves » des 16^e et 18^e, Auguste Perret, l'un des architectes majeurs du courant moderne, est chargé de la reconstruction. Il invente une nouvelle manière d'habiter : le logement sera fonctionnel, conditionné par la structure en béton. Son travail, exemplaire, vaudra à la ville reconstruite l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité.

Aujourd'hui encore, Le Havre est une ville qui se réinvente en permanence. Les anciennes zones portuaires font l'objet, depuis 2004, d'une vaste opération de reconquête, support à de nouvelles manières d'habiter dont la transformation de conteneurs en logements étudiants qui constitue une première en France.

En creux de l'étude des maisons de commerce et hôtels du 16^e siècle au 18^e siècle, des constructions qui s'étendent au-delà des remparts à partir de 1852, des immeubles Perret construits après-guerre, de l'habitat privé dans la ville haute, c'est la sociologie même de la ville qui nous est racontée.

Le travail présenté dans cet ouvrage est le fruit d'une étude exceptionnelle menée à partir des années 1990 par le service de **l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Normandie**. Ce livre consacré à l'habitat succède à celui paru en 2005, *Le Havre : un port, des villes neuves*, qui présentait l'urbanisme et les édifices publics, religieux et portuaires.

L'auteur **Claire Etienne-Steiner** a également rédigé l'ouvrage *Auguste Perret et la reconstruction*, coll. Images du patrimoine. La qualité de l'ensemble de son travail sur le Havre a fortement contribué au succès de l'inscription de la ville reconstruite au **Patrimoine Mondial de l'Humanité en 2005**.



Les points forts

- + Une restitution exemplaire de l'habitat de la ville ancienne rayée de la carte en 1944 à partir d'une recherche iconographique dans les fonds publics et privés inédite et très riche ;
- + une approche globale : l'habitat avec tous ses acteurs, architectes et commanditaires, et tous les types, demeures urbaines et péri urbaine, « maisons de campagne », « pavillons de la Côte », maisons de villégiature et villas balnéaires ;
- + la spécificité havraise au XVIIe et XVIIIe siècle : les négociants armateurs n'investissent pas dans leurs demeures contrairement aux autres villes portuaires enrichies dans la Traite, comme Nantes et Bordeaux ;
- + le formidable essor à partir de 1852, seconde fondation de la ville, qui oblige à prendre en compte les grands nombres, les séries et les lotissements ;
- + en creux de l'étude de l'habitat sur 500 ans, c'est la sociologie même de la ville qui nous est racontée ;
- + la Reconstruction de 1945 à 1965 par Auguste Perret, œuvre à la fois singulière et collective, classée au patrimoine mondial de l'Humanité en 2005, qui a constitué un laboratoire des nouvelles manières d'habiter, dont les normes seront reprises pour l'ensemble du pays ;
- + un programme ambitieux de restauration, à partir de 2006, de rénovation et surtout de reconversion des fiches industrielles et portuaires.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine artistique de la France. Les Cahiers du Patrimoine accueillent les synthèses des recherches faites par les meilleurs spécialistes.



Sommaire

- 9 Introduction
- 17 **AVANT LE HAVRE**
- 21 **Harfleur**
23 « L'ostel » ou manoir urbain
24 La maison
- 27 **Leure et l'îlot de Grâce**
- 33 **NAISSANCE 1517-1627**
LA MAISON
L'OSTEL
LA MAISON DES CHAMPS
- 37 **Les conditions de la construction**
37 Les matériaux
38 Une opération immobilière
41 Une opération d'urbanisme programmée
- 41 **La demeure urbaine**
42 La maison du quartier Notre-Dame
44 La maison du quartier Saint-François
- 48 **« L'ostel » ou manoir urbain**
- 55 **La « maison des champs »**
- 59 **MARINE CONTRE COMMERCE 1628-1847**
LA MAISON
LA MAISON DE COMMERCE
LE PAVILLON
- 63 **Les conditions de la construction**
63 Les règlements
66 Le parcellaire et les circulations
68 Les matériaux et leur mise en œuvre
- 70 **La maison**
71 L'élévation et la couverture
73 La distribution
73 L'allée, l'escalier et la galerie
76 Les dépendances
79 La maison de la « Neuve Ville »
- 81 **L'hôtel et la « maison de commerce »**
82 L'hôtel
87 La « maison de commerce »
88 La distribution
91 Les communs
92 Les hôtels de Paul-Michel Thibault
97 La « maison de commerce » de la « Neuve Ville »
- 100 **La maison de plaisance et le « pavillon de la Côte »**
100 Châteaux et maisons de plaisance
106 Les « pavillons de la Côte »
- 115 **« SECONDE NAISSANCE » 1848-1939**
LA MAISON
L'IMMEUBLE
LA VILLA
- 119 **Les conditions de la construction**
119 Les matériaux et leur mise en œuvre
123 Les règlements sur les constructions
125 Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage
128 Ampleur de la construction
- 130 **La maison**
130 La maison de ville
136 La maison ouvrière
- 139 **L'immeuble**
139 De la « maison de rapport » à l'immeuble
144 L'immeuble ouvrier
146 L'immeuble HBM
- 151 **La villa**
151 Les « villas de la Côte »
157 Les villas de Sainte-Adresse
160 La villa balnéaire
163 La villa du Nice havrais
171 La villa de l'entre-deux-guerres
- 175 **RENAISSANCE ET EXPANSION 1945-2017**
LA RECONSTRUCTION
LES GRANDS ENSEMBLES
LES RECONVERSIONS
- 179 **La Reconstruction par Auguste Perret**
179 Le cadre réglementaire
181 Les matériaux et leur mise en œuvre
182 Une expérimentation : les ISAI
186 Les îlots
187 Les appartements
- 191 **La reconstruction de la périphérie**
191 Les immeubles
192 Les maisons
- 195 **Les grands ensembles**
195 La ZUP de Caucriauville
197 Les « ensembles collectifs résidentiels »
- 201 **Réhabilitations et reconversions**
201 Les destructions et réhabilitations
203 Les reconversions : le quartier de l'Eure
Emmanuelle Real
- 208 **La patrimonialisation**
Les « appartements Perret »
- 212 **Notes**
223 Dictionnaire des protagonistes
243 Sources et Bibliographie

Extraits

...
Harfleur
Dès le début de la guerre de Cent Ans, en 1337, le port d'Harfleur accueille une partie de l'arsenal de Rouen, dit « Clos aux Galées ». Des travaux pour la « clôture et enforchement de la ville » sont entrepris en 1344, en détruisant les maisons des faubourgs. L'arsenal occupe les tours de l'enceinte et l'hôtel de ville, place de la Croix [Victor-Hugo], mais ne dispose pas d'un entrepôt : ceux des hôtels des marchands sont réquisitionnés, loués ou même achetés pour abriter équipement, artilleries et vivres.

...
La demeure urbaine
Vouloir restituer l'habitat de la ville du Havre au XVI^e siècle relève de la gageure. La table rase de 1944 n'a laissé aucune maison antérieure au XIX^e siècle dans le quartier Notre-Dame. Les vingt-six immeubles qui ont survécu dans le quartier Saint-François, dont une unique maison du XVI^e siècle, n'ont que valeur d'échantillon.

...
La maison de plaisance et le « pavillon de la Côte »
Hôtels et maisons de commerce sont « doublés » de maisons de plaisance : comme au XVI^e siècle, les bourgeois du Havre possèdent au XVII^e siècle des manoirs sur le plateau, combinant agrément et exploitation agricole, qu'ils transforment en châteaux. À partir du milieu du XVIII^e siècle, ils se font construire des demeures sur la Côte d'Ingouville, au plus près de la ville.



Extraits

...
De la « maison de rapport » à l'immeuble
Les immeubles du centre-ville offrent une homogénéité de construction qui, sauf traitement remarquable, confine à la monotonie du fait de l'omniprésence de la brique, rarement enduite. En effet, plus du tiers des élévations utilisent la brique d'une seule couleur – rouge, jaune ou blanche – et la seule animation repose sur les éléments de structure : chaînes, corniches et bandeaux saillants. Mais l'usage généralisé d'appareiller des briques de couleur différente – l'une pour les éléments de structure, l'autre pour le remplissage – permet de pallier cette monotonie.

...
La reconstruction de la périphérie
Les constructions provisoires implantées dans l'urgence dès 1945 sur tous les espaces dégagés dans la périphérie sont, comme en centre-ville, des « baraques » en rez-de-chaussée, en planches ou en matériaux de récupération, destinées à une ou deux familles. Il en est de même des « huttes Nissen » formant les « camps cigarettes » destinés au regroupement puis au rapatriement de l'armée américaine, désaffectés en 1946 et remis aux sinistrés : celui de la forêt de Montgeon (Herbert Tareyton) et celui de Gonfreville-l'Orcher (Philip Morris), réquisitionné par la Ville du Havre.



Extraits



NAISSANCE 1517-1627

LA MAISON L'OSTEL LA MAISON DES CHAMPS

Maison, 19 rue de Bretagne, dessin aquatinté signé A.D., milieu XIX^e siècle (BM Le Havre).

MARINE CONTRE COMMERCE 1408-1607 - LA MAISON, LA MAISON DE COMMERCE, LE FRAYLON



Rue Guillaume Le Testu, photographie par Raoul Laflot, 1908 (BM Le Havre). À gauche, mur de rebâtir en maçonnerie mis au jour par l'élargissement de la rue.



Rue d'Albarré, dessin aquatinté par H. Joussé, 1886, publié dans Les peintres au Havre, 2008.

dans leur entier en pierre, brique et cailloux. [...] Déclarés inutilisables tous les murs servant de séparation des maisons de ladite ville. » Le but étant au premier chef la lutte contre l'incendie, fours et cheminées sont réglementés.

Deux arrêtés avaient déjà été édictés, en 1719 et en 1738, mais ils ne concernaient que les façades et n'avaient pas été respectés par les propriétaires. Le nouvel arrêté ne l'est pas davantage et, en 1786, les échevins le réintèrvent avec une concession de taille : « Les murs mitoyens seront désormais construits en pierre, brique ou cailloux, mais les murs de façade pourront être bâtis de bois. » Cette concession entraine l'état de fait : depuis Belharraut, les façades

sur rue et sur cour sont en pan de bois et les mansardonnements mitoyens en maçonnerie. Ils forment coq-pesé, contrairement à ceux des « maisons-caps » en charpente, et cette pratique est efficace pour contenir les incendies, catastrophe récurrente dans les villes de bois. De plus, à une époque où d'autres villes – comme Bolbec, détruite par un incendie en 1765 – sont encore couvertes en chaume, l'usage de la tuile plate puis de l'ardoise est généralisé, à tel point que les règlements n'ont pas à l'imposer.

Dans le règlement de 1754, la municipalité veille à l'hygiène : « Les bourgeois et habitants de la ville du Havre qui feront bâtir à l'avenir leur maison y feront construire des latrines dans le cas où les emplacements

pourront le permettre. » Elle cherche par tous les moyens à gagner de l'espace, d'abord en réglementant la surélévation : « D'oresnavant, les maisons devront avoir au moins trois étages outre le grenier », soit deux étages de plus que la « maison Belharraut ». Elle fait la chasse aux places vides : « Le 1^{er} février 1724 il a été porté que dans les six mois les propriétaires des places qui restent à bâtir seront tenus de se mettre en état de les faire rebâtir, faute de quoi les dites places seront vendues aux particuliers qui se présenteront à l'hôtel de ville pour les acquiescer et les faire rebâtir incessamment. » La même année, le notaire Guillaume Huille offre d'acheter une place vide rue de l'Église (Grand-Coinne) et s'engage à faire construire une cuisine, deux chambres et un grenier¹⁹. Enfin, le corps de ville veille au bon état des constructions : en 1740,

« un grand nombre de maisons ayant été reconnues en fort mauvais état, menaçant ruine et construites si mal qu'il y avait grand risque d'incendie, le corps de ville avait ordonné de faire procéder immédiatement aux réparations nécessaires et même pour le plus grand nombre à leur reconstruction ». En 1738, rue Ferrandville, l'hôtel-Dieu « peut faire construire au lieu et place de la maison qu'il a fait démolir deux étages à deux portes sur rue, trois chambres l'une sur l'autre, la quatrième en mansards, grenier dessus ». Mais c'est seulement pour la place du Marché qu'est réglementé en 1754 l'ordonnement des façades, enjoignant « pour la décoration d'icelle, de se construire aux mêmes hauteurs, plans et alignement que les maisons construites par les sieurs Fumery et Gilbert » de part et d'autre de l'alignement sud.

Le bassin du Rio, carte postale, début XX^e siècle (AM Le Havre). Élévation du quai des Casernes et de la rue du Général Fathelberg. Maison de quatre à cinq étages alternant avec des maisons basses du XIX^e siècle. À gauche la maison construite par l'ingénieur Frossard en 1822 pour donner un ordonnement à la place du Port Notre-Dame.



Extraits

• SECONDE NAISSANCE • 1848-1931 • LA MAISON, L'IMMÉRIE, LA VILLA



Siegfried, arrivé au Havre en 1872. Elle forme un ensemble de part et d'autre de l'escalier Bosley[®] avec sa voisine néo-seignobaliste, destinée par Auguste Boeswilde* en 1895. L'emploi systématique de la brique qui permet des jeux de couleurs s'adapte en effet à tous les styles, selon la commande du propriétaire. Ce nouveau type d'architecture privilégie les paIRS d'agencement, les bow-windows, les jardins d'hiver vitrés et la salle de billard. Les communs se différencient, maison de concierge, écuries, remises, buanderie, cellier et kiosque, comme ceux de la villa que le négociant-armateur Orio* a construite à la place du pavillon Lemaitre, rue de l'Observatoire, dès 1855.



Sous le plan cadastriel de 1895, on peut identifier une quarantaine de ces villas, au milieu de leur jardin, grâce à leurs excroissances : vérandas, jardins d'hiver, galeries

154



Villa le Bosphore, 146 rue Félix-Faure, photographie, 2016.

Villa, 148 rue Félix-Faure, photographie, 2016. À droite l'escalier Bosley.

155

• SECONDE NAISSANCE • 1848-1931 • LA MAISON, L'IMMÉRIE, LA VILLA



158



Sainte-Adresse, villa Le Roseau, 7 rue Albert Duboscq, escalier central, photographie, 2017.

Ci-contre : Sainte-Adresse, villa Mauguier, 80 rue du Général-de-Gaulle, pavillon Mauguier, photographie, 1992.

159

Extraits

RENAISSANCE ET ERASMOUS 1960-2017 - LA RECONSTRUCTION, LES GRANDS ENSEMBLES, LES RECONVERSIONS



rapidement. La préservation de la grande halle en béton édifiée en 1955 rue de l'Avateur-Guérin par l'entreprise de métallage naval Callard est imposée par la Ville qui, après l'échec d'un premier projet de résidence de tourisme haut de gamme, propose l'immeuble à Habitat 70 et à l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) pour un tout autre programme : la réalisation de 141 studios étudiants et de 26 logements sociaux locatifs. Le concours de maîtrise d'œuvre est remporté en 2009 par l'agence Paul Clemenceau, déjà présente au Havre pour l'aménagement de la plage. Les prescriptions prévoient simplement « la préservation de l'aspect original de la façade tout en la rénovant ». Le parti architectural du maître d'œuvre va plus loin. Pour préserver l'enveloppe d'origine, il propose de créer une seconde façade portante en retrait, mais aussi de conserver les sheds et la voûte. À l'intérieur, l'escalier en béton est préservé ainsi que des chemins de roulement des ponts roulants, témoignage technique de l'activité industrielle passée. Le double programme de logements nécessite le découpage de l'édifice en deux parties : les studios étudiants occupent quatre niveaux et se répartissent autour de deux cours intérieurs de 190 m², selon un plan en E. Les logements sociaux sont implantés sur cinq niveaux selon un plan en L autour d'une troisième cour placée de 430 m². L'opération est brève pour la rentrée de septembre 2012¹⁰.

Les Docks Doubsale, édifiés en 1891 par la compagnie des Docks-Entrepôts du Havre et désaffectés depuis 1980, sont également répertoriés sur le plan d'occupation des sols de 1999 comme édifice remarquable. L'opération s'appuie sur un programme mixte de bureaux et de logements et associe deux démarches : l'une de mise en valeur du patrimoine avec la préservation des entités existantes reconstruites en bureaux, l'autre de création contemporaine avec la construction de cinq aedus soit 25 appartements, dans leur prolongement. Elle constitue une réinterprétation

contemporaine des anciens docks dont elle reprend assez scrupuleusement l'alignement, l'échelle, la forme et la volumétrie. La continuité architecturale s'opère également par le recours aux références industrielles-portuaires, notamment dans le choix des matériaux – le métal et le béton préfabriqué – et par leur mise en œuvre en façade. Pour faciliter la mutation du secteur, le schéma d'aménagement des docks Doubsale prévoit la valorisation de l'environnement portuaire autour du quai de Saïne par la destruction de cinq hangars sans intérêt patrimonial qui constituaient une barrière physique et visuelle entre le front bâti et le bassin. À leur emplacement est aménagé un jardin fluvial de 6,5 hectares¹¹.

En 2008, le centre régional des universités et scolaires de Haute-Normandie programme une nouvelle cité étudiante au Havre sur un terrain de 2 500 m² mis à sa disposition par la ville, face au bassin Vieillard. À l'issue du concours de maîtrise d'œuvre, l'atelier parisien Caturat Architectes¹² (pour la conception) associe à la société Newden Design (pour la réalisation) est retenu pour son projet original d'habitat modulaire à partir de contenants recyclés, particulièrement approprié au Havre, premier port français pour ce type de transport. Ce concept d'habitat durable et économe¹³ a partir de contenants est une première en France dans le domaine du logement collectif. Il présente plusieurs avantages : la possibilité de démonter et de reconstruire le cité sur un autre site (insérée dans le cahier des charges), une surface habitable de 25 m² nettement supérieure à celle des chambres universitaires traditionnelles, la rapidité des travaux (six mois) permettant de répondre aux besoins urgents de logements.

La nouvelle résidence étudiante, baptisée « A Docks » est inaugurée en 2010. L'ensemble se compose de deux corps de bâtiments de quatre niveaux, séparés par un jardin intérieur, et comprend 101 logements-conteneurs, 21 en rez-de-chaussée surélevés et 80 en étages. Pour répondre aux normes constructives françaises et à la réglementation en matière de sécurité incendie, les contenants n'ont pas été empilés, comme le sont traditionnellement les contenants de marchandises, mais posés sur une structure métallique qui les décalait de la surface des autres. Cette ossature, constituée de profils acier

10. Site de construction mécastrale Callard reconstruit en résidence étudiante, rue de l'Avateur-Guérin, voir référence en fin de texte et voir également page 104, travaux, photographie, 2010 et 2013.
11. Site général de site réaménagé des docks Doubsale, quai de la Saïne, photographie, 2010.

206

205

RENAISSANCE ET ERASMOUS 1960-2017 - LA RECONSTRUCTION, LES GRANDS ENSEMBLES, LES RECONVERSIONS

La patrimonialisation

Les « appartements Perret »

Le processus de patrimonialisation du centre-ville reconstruit par Auguste Perret qui débute au début des années 1990 n'est pas sans conséquence sur l'habitat. Certes, la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) mise en place en 1995 ne s'applique qu'aux espaces publics en réglementant seulement les façades sur rue. Elle ne concerne pas le champ privé, notamment les cours d'îlots qui font pourtant partie intégrante de l'œuvre de Perret. Un biais a toutefois été trouvé pour restreindre la circulation patrimoniale qui les empiètent, en imposant de respecter l'aspect d'origine des entrées de cours, afin d'éviter leur fermeture¹⁴.

En revanche, le label « Ville d'Art et d'Histoire » obtenu en 2001 permet de inscrire en valeur les recherches sur les appartements de l'Atelier Perret et de restreindre la manière d'habiter dans les unités de la Reconstruction. La filiation phare, émanée du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qu'impose le label, est en effet la création de l'appartement témoin « maillé au premier étage de l'îlot ISAI V6 », construit en 1946. Cet appartement, reconstruit à l'identique, permet de découvrir les aménagements proposés par l'Atelier : double exposition, ensoleillement optimal, cuisine et salle de bains intégrées, vide-condens, chauffage collectif à air pulsé. Le mobilier a été l'objet d'une recherche poussée, en référence aux appartements types présentés par Perret à Paris en 1947, puis au Havre en 1949. Les habitants du Havre qui avaient conservé du mobilier et des objets de cette époque ont été mis à contribution et l'appartement a bénéficié de dons complétant les achats dans les magasins spécialisés. Chaque pièce est dédiée à un créateur de meubles : René Gabriel¹⁵ pour la pièce à vivre, présentée en 1947 à Paris, André Baudouin¹⁶ pour la chambre des parents, exposée en 1949 au Havre, et Marcel Gascoin¹⁷ pour la chambre des enfants, installée en 1963 dans un appartement de la porte Océane. On y découvre tous les objets utilitaires destinés à « faciliter la vie de la ménagère » : réfrigérateur, gazinière, meuble de cuisine, autocuiseur,

aspirateur, lave-linge, mais aussi tourne-disques, machine à écrire, vaisselle, bibelots et vêtements, livres et revues. Le succès du lieu, incontournable pour qui visite le Havre, ne se dément pas, lié à une nostalgia qui a changé d'époque, remplaçant celle des décennies d'après-guerre du « c'était mieux avant ».

ZPPAUP, Ville d'Art et d'Histoire et appartement témoin ont compté dans la constitution du dossier pour l'inscription du centre reconstruit du Havre sur la liste du patrimoine mondial en 2005, prouvant que la ville avait déjà mis en place de quoi établir un plan de gestion du bien, condition sine qua non pour l'obtention du label¹⁸. Celui-ci s'est avéré vite traduit par une augmentation du tourisme – qui il est vrai partait de très bas – liée aux tour-opérateurs des sites UNESCO et à l'essor des croisières – 59 escales en 2006 contre 110 en 2012 – même si cet impact doit être analysé. On peut voir une conséquence sur le marché immobilier : les agences qui jusqu'alors ne privilégiaient pas ce type d'appartements en font un argument de vente, sous l'étiquette « appartement Perret », mais il reste aussi à évaluer le succès du slogan¹⁹. Au regard des photos des

14. Îlot de l'Hotel de Ville, rue V 41.
15. Un appartement par Marcel Broune, 2017.



16. Îlot de l'Hotel de Ville, rue V 41, entre avec la colonne Perret et séjour sur la place de l'Hotel de Ville, photographie, 2014.

sites de vente, les logements ont subi des modifications inévitables. Les plus importantes concernent la cuisine et la salle de bains dont le mobilier intégré a suivi la modernisation de l'équipement domestique et de l'électro-ménager. Mais on constate aussi des suppressions de cloisons, notamment des cabanons, pour agrandir les pièces. La signature d'Auguste Perret, la fameuse colonne polygonale en béton gravillonné, a été enduite, recouverte de moquette voire de ficelle. En revanche, la modification de la forme et de la taille des baies, la plus grave que peut subir un édifice, n'a jamais été possible, la copropriété garantissant l'homogénéité de l'îlot. Elle n'a fait de toute façon pas nécessaire, le rythme et la disposition des ouvertures, qui ont bénéficié des études sur l'ensoleillement, rendant les pièces suffisamment claires et lumineuses, même pour les exigences actuelles²⁰.

Enfin, et on peut parler de coconservation, la campagne de protection des édifices emblématiques du Havre est concrétisée en 2016 par le classement au titre des Monuments historiques de l'église Saint-Joseph – inscrite en 1978 – et de l'Hotel de ville, œuvre d'Auguste Perret, ainsi que des ISAI V 6 et V 11. L'ensemble des ISAI méritait une telle protection, mais seule la copropriété de ces îlots en a fait la demande. Et c'est fort justement, même si la procédure est plutôt exceptionnelle, que l'appartenance des initiateurs de la démarche, restéit soigneusement dans son état d'origine, a été intégré dans l'arrêté de protection, en même temps que l'appartement témoin²¹.

208

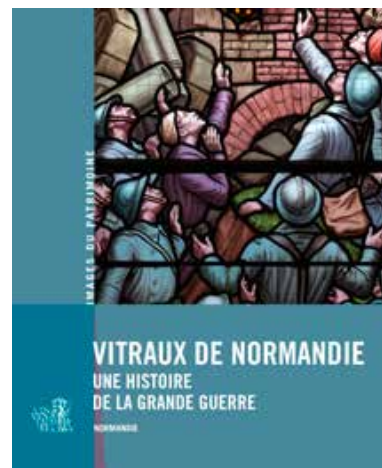
Fiche technique

PARUTION	6 octobre 2017
AUTEURS	SERVICE DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL, RÉGION NORMANDIE Textes : Claire Étienne-Steiner Photographies : Denis Couchaux, Christophe Kollmann, Yvon Miossec
FICHE TECHNIQUE	LE HAVRE 1517-2017, LA DEMEURE URBAINE Une édition Lieux Dits Collection Cahiers du Patrimoine 256 pages, 316 illustrations Format 21 x 27 cm Prix de vente 30 euros TTC (France) ISBN 978 2 36219 158 9
MAISON D'ÉDITION	LIEUX DITS 17 rue René Leynaud 69001 Lyon Tél : 00 33 (0)4 72 00 94 20 ; Fax : 00 33 (0)4 72 07 97 64 courriel : contact@lieuxdits.fr - site : www.lieuxdits.fr
DIFFUSION	Librairies françaises : Cap Diffusion Librairies belges : Cap Diffusion et Caravelle Librairies suisses : Servidis Librairies canadiennes : Ulysse Particuliers : Lieux Dits contact@lieuxdits.fr , site : www.lieuxdits.fr
CONTACT PRESSE ET VISUELS	Isabelle Vincensini, Éditions Lieux Dits Tél : 00 33 (0)4 72 00 94 20 ; isabelle.vincensini@lieuxdits.fr

Les éditions Lieux Dits

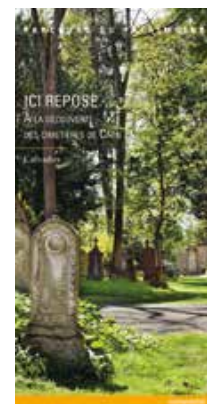
Les Éditions Lieux Dits représentent une équipe de six personnes. Ce qui nous caractérise, c'est le soin particulier que nous apportons aux ouvrages très illustrés qui constituent notre catalogue dans des domaines très différents. Nous œuvrons au quotidien pour que nos livres rencontrent leur public et, de la création à la photogravure, de la communication à la diffusion, vous retrouverez toujours la trace de la passion qui nous anime et qui fait notre métier.

Notre catalogue comprend aujourd'hui environ 800 titres, dans les domaines du patrimoine, de la photographie, des beaux-arts, de l'histoire et de l'architecture. Le lancement en 2011 de la collection *Être* consacrée aux métiers et à l'orientation correspond à la création d'un nouveau secteur « Sciences Humaines ». Notre fonds comprend également des livres pour enfants en diverses langues étrangères, et, depuis la reprise en 2015 des éditions Sobollire Les Cuisinières, plusieurs collections de carnets de recettes authentiques écrites à la main au design rétro.



NOS AUTRES LIVRES SUR LE PATRIMOINE DE NORMANDIE

- + *Vitraux de Normandie, Une histoire de la Grande Guerre*, Image du patrimoine, à paraître
 - + *Ici repose... à la découverte des cimetières de Caen*, collection Parcours du patrimoine, septembre 2017
 - + *La Chapelle Montligeon, Un village percheron, un lieu de pèlerinage*, collection Parcours du patrimoine
 - + *Portrait en ville, les hommages sculptés à Caen*, collection Parcours du patrimoine
- et 30 autres titres.



DERNIÈRES PARUTIONS AUX ÉDITIONS LIEUX DITS

- + *Le lycée Gambetta de Tourcoing*, collection Images du patrimoine, septembre 2017
- + *La Cité internationale universitaire de Paris*, collection Patrimoines d'Île-de-France, octobre 2017
- + *La Neustadt de Strasbourg*, beau livre, hors collection, octobre 2017
- + *Lyon 68*, beau livre, hors collection, novembre 2017



Retrouvez notre catalogue complet
et les dossiers de presse des ouvrages sur le site
www.lieuxdits.fr

